

**Zeitschrift:** Revue économique Suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 78 (1998)  
**Heft:** 3: Le Luxe : philosophie, économie, plaisir ...

**Artikel:** Banquiers privés, et "Private banking"  
**Autor:** Dérobert, Michel Y.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889401>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

externats, curriculum suisse ou international, année scolaire ou vacances, le nombre d'écoles privées suisses surprend toujours tant par leur nombre que par la variété des programmes proposés. Dans nul autre pays, la variété des programmes est aussi riche permettant d'obtenir les diplômes officiels suisses et d'autres internationalement reconnus (américain, anglais, français, italien, allemand, néerlandais et le bac international). Grâce au caractère cosmopolite et le haut niveau de formation d'une large partie de sa population, la direction des écoles trouve toujours un vivier de professeurs hautement qualifiés pour enseigner ces programmes internationaux.

### **Incomparable richesse de l'enseignement de langues modernes...**

Dans ce pays multilingue où l'anglais a été ajouté en tant que langue internationale aux quatre langues nationales - allemand, français, italien et romanche - l'enseignement des langues modernes a toujours joué un rôle primordial d'où des méthodes pédagogiques renommées, alliant efficacité et modernité.

La Suisse est réputée non seulement pour ses excellentes écoles de gestion hôtelière et de tourisme, mais aussi pour ses « finishing schools » qui proposent aux jeunes filles des programmes innovateurs et adaptés aux exigences modernes. La Suisse attire et voit naître également une série d'universités et de « business & management schools » privées qui connaissent un succès grandissant. La langue d'instruction est souvent l'anglais.

Ainsi les écoles privées suisses sont en mesure d'offrir une éducation personnalisée, active et équilibrée, à l'abri de tensions ou d'agitations préjudiciables. Ouvertes sur le monde par tradition séculaire, elles permettent aux jeunes de toutes origines de vivre une saine compréhension des différences, une cohabitation pacifique et amicale, aussi importante que l'acquisition de connaissances et l'obtention de diplômes.

# Banquiers privés, et « private banking »

**Michel Y. Dérobert**

Secrétaire Général de l'Association des Banquiers Privés Suisses, Genève

**L**'expression « banquier privé » évoque l'idée de libre entreprise, de personnalités indépendantes, d'une tradition bien ancrée de discréetion, d'ouverture sur le monde, mais avant tout celle de la maîtrise d'un métier : la gestion de fortune et le commerce des valeurs mobilières.

Qu'est-ce qu'un banquier privé ? Il n'est pas aisément de cerner les caractéristiques de ces personnalités aux multiples facettes, conservateurs et progressistes, imprégnés de tradition et non conventionnels. Par définition, les banquiers privés sont inscrits au registre du commerce comme banquier ou établissement bancaire sous la forme juridique de raison individuelle, société en nom collectif ou en commandite voire en commandite par action. Contrairement aux autres banquiers, qui sont des sociétés de capitaux dont les engagements ne sont garantis que par leurs actifs, les banquiers privés répondent des engagements de leur maison à titre personnel.

La plupart des banquiers privés peuvent retracer leurs origines à des temps anciens, remontant dans certains cas jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par leur spécialisation dans un domaine qui est devenu l'un des piliers de la banque helvétique, la gestion de for-

tune, les banquiers privés sont à l'origine de ce segment de la place financière connu sous le terme générique de « banque privée » ou - comme disent les Anglo-saxons - du



Crédit Suisse Hottinguer, Paris. Le Petit Salon.

« private banking ». Cependant, outre cette activité - pratiquée pour des clients aussi bien privés qu'institutionnels - leurs services incluent aussi une série de prestations spécialisées, telles que l'analyse financière, le négoce des valeurs mobilières, l'administration de dépôts et divers services de conseils juridiques, fiscaux ou comptables.

Les banquiers privés suisses sont affiliés à l'Association des Banquiers Privés Suisses dont le siège est à Genève.